

SEANCE du 2 Juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le deux juillet, à 18 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

Nombre de membres :

Date de convocation 28 juin 2024

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Présents : Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Philippe GELIN, Carine PLUMIER, Guy BUGAUD, Isabelle BON, Dominique FONGARNAND, Ophélie GOULEY Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND, Géraldine SARRON, Jean-Yves CHARLES

Absents excusés avec procuration : Michel BAYLE à Guy BUGAUD, Mylène PLANKO à Carine PLUMIER

Absents excusés: Valentin CADEL

Secrétaire de séance : Géraldine SARRON

Rapporteur :

N° DE2024-85

Cession des parcelles ZE 249 et ZE 252 au lieu dit « Gué de Nifette » appartenant à la Commune de Fontaines à la SCI LENAK représentée par M. et Mme Aurélien et Alexia KANEL

Monsieur Jean-Claude BOS fait part de la proposition de cession des parcelles cadastrées ZE 249 et ZE 252 situées au Gué de Nifette à Fontaines représentant une surface de 1537m² pour un prix de vente fixé à 54 €/m² soit un montant de 82 998 € à la SCI LENAK, dont le siège social est situé 4 Ter rue Drouhin 21190 PULIGNY MONTRACHET, représentée par M. et MME Aurélien et Alexia KANEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de céder les parcelles ZE cadastrées N° ZE 249 et ZE 252 situées au Gué de Nifette à Fontaines représentant une surface de 1537m² pour un montant de 82 998 € à SCI LENAK dont le siège social est situé 4 Ter rue Drouhin 21190 PULIGNY MONTRACHET, représentée par M. et MME Aurélien et Alexia KANEL,

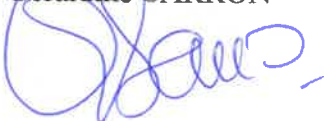
- autorise le Maire à signer le compromis de vente et tout les documents à intervenir concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire

Géraldine SARRON



Le Maire

Nelly MEUNIER-CHANUT



Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 071-217102029-20240702-DE2024_85-DE

